

C08 COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES ORGANIQUES; LEUR PRÉPARATION OU LEUR MISE EN ŒUVRE CHIMIQUE; COMPOSITIONS À BASE DE COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES
(production ou traitement de fils, fibres, soies ou rubans artificiels D01)

C08F COMPOSÉS MACROMOLÉCULAIRES OBTENUS PAR DES RÉACTIONS FAISANT INTERVENIR UNIQUEMENT DES LIAISONS NON SATURÉES CARBONE-CARBONE (production de mélanges d'hydrocarbures liquides à partir d'hydrocarbures à nombre réduit d'atomes de carbone, p.ex. par oligomérisation, C10G 50/00) [2]

- (1) Dans la présente sous-classe, le bore ou le silicium sont considérés comme des métaux. [2]
- (2) Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "radical aliphatique" signifie un squelette carboné acyclique ou un squelette carbocyclique non-aromatique, qui est considéré comme se terminant par chaque liaison à:
 - (a) un élément autre que le carbone;
 - (b) un atome de carbone ayant une double liaison sur un autre atome que le carbone;
 - (c) un noyau carbocyclique aromatique ou un noyau hétérocyclique.
 Exemples: Les polymères de
 - (a) $\text{CH}_2=\text{CH}-\text{O}-\text{CH}_2-\text{CH}_2-\text{NH}-\text{COO}-\text{CH}_2-\text{CH}_2-\text{OH}$ sont classés dans le groupe C08F 16/28;
 - (b) $\text{CH}_2=\text{CH}-\underset{\text{O}}{\underset{\parallel}{\text{C}}}-\text{CH}=\text{CH}_2$ sont classés dans le groupe C08F 16/36;
 - (c) $\text{CH}_2=\text{CH}-\text{C}_6\text{H}_4-\text{Cl}$ sont classés dans le groupe C08F 12/18. [2]
- (3) L'activité thérapeutique des composés est en outre classée dans la sous-classe A61P. [7]
- (4) Dans la présente sous-classe, sauf indication contraire, un catalyseur ou un polymère est classé à la dernière place appropriée. [2]
- (5) Dans la présente sous-classe:
- (a) les composés macromoléculaires et leur préparation sont classés dans les groupes concernant le type de composés préparés. Les procédés généraux pour la préparation de composés macromoléculaires appartenant à plus d'un groupe principal, sont également classés dans les groupes concernant ces procédés (groupes C08F 2/00 à C08F 8/00). Les procédés de préparation peuvent aussi être classés dans les groupes concernant les types de réactions employées, si cela présente un intérêt; [2]
 - (b) la matière relative à la fois aux homopolymères et aux copolymères est classée dans les groupes C08F 10/00 à C08F 38/00; [2]
 - (c) la matière limitée aux homopolymères est classée uniquement dans les groupes C08F 110/00 à C08F 138/00; [2]
 - (d) la matière limitée aux copolymères est classée uniquement dans les groupes C08F 210/00 à C08F 246/00; [2]
 - (e) dans les groupes C08F 210/00 à C08F 238/00, sauf indication contraire, un copolymère est classé selon le composant monomère principal. [2]
- (6) La présente sous-classe couvre également les compositions à base de monomères qui forment des composés macromoléculaires classables dans la présente sous-classe (peintures C09D 4/00; adhésifs C09J 4/00). [7]
- Dans la présente sous-classe: [7]
- (a) si les monomères sont définis, le classement s'effectue selon le polymère qui sera formé: [7]
 - dans les groupes C08F 10/00 à C08F 246/00 si aucun polymère préformé n'est présent; [7]
 - dans les groupes C08F 251/00 à C08F 291/00 si un polymère préformé est présent, en considérant la réaction qui doit avoir lieu comme une réaction de greffage ou de réticulation; [7]
 - (b) si la présence d'additifs présente un intérêt, le classement s'effectue dans le groupe C08F 2/44 (agents sensibilisants C08F 2/50; catalyseurs C08F 4/00); [7]
 - (c) si les additifs présentent un intérêt en soi, le classement s'effectue également dans la sous-classe C08K. [7]

Schéma général

Procédés de polymérisation; Catalyseurs	2/00; 4/00	Copolymères.....	232/00, 234/00
Traitements postérieurs à la polymérisation;		Homopolymères et copolymères de composés	
Modification chimique	6/00; 8/00	contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques	
Homopolymères et copolymères de composés		non saturés, l'un au moins contenant plusieurs	
contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques		liaisons doubles carbone-carbone.....	36/00
non saturés, chaque radical ne contenant		Homopolymères	136/00
qu'une seule liaison double carbone-carbone	10/00 à 30/00	Copolymères.....	236/00
Homopolymères.....	110/00 à 130/00	Homopolymères et copolymères de composés	
Copolymères	210/00 à 230/00	contenant une ou plusieurs liaisons triples	
Homopolymères et copolymères de composés		carbone-carbone.....	38/00
cycliques ne contenant pas de radicaux		Homopolymères	138/00
aliphatiques non saturés dans une chaîne		Copolymères.....	238/00
latérale et contenant une ou plusieurs liaisons		Copolymères d'hydrocarbures et d'huiles	
doubles carbone-carbone dans un système		minérales	240/00
cyclique.....	32/00, 34/00	Copolymères d'huiles siccatives	242/00
Homopolymères.....	132/00, 134/00		

Copolymères de coumarone-indène	244/00
Copolymères dans lesquels la nature des monomères n'est définie que pour les monomères en minorité	246/00
Polymères greffés; Polymères réticulés avec des monomères non saturés	251/00 à 292/00
Polymères séquencés	293/00 à 297/00

Composés macromoléculaires obtenus par des interractions de polymères impliquant uniquement des réactions entre des liaisons non saturées carbone-carbone, en l'absence de monomères non macromoléculaires.....	299/00
Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe.....	301/00

Procédés; Catalyseurs**Note****2/00 Procédés de polymérisation [2]**

- 2/01 . caractérisés par des éléments particuliers des appareils de polymérisation utilisés [7]
- 2/02 . Polymérisation en masse [2]
- 2/04 . Polymérisation en solution (C08F 2/32 a priorité) [2]
- 2/06 . . Solvant organique [2]
- 2/08 . . . utilisant des agents de dispersion pour le polymère [2]
- 2/10 . . Solvant aqueux [2]
- 2/12 . Polymérisation en milieu non solvant (C08F 2/32 a priorité) [2]
- 2/14 . . en milieu organique [2]
- 2/16 . . en milieu aqueux [2]
- 2/18 . . . Polymérisation en suspension [2]
- 2/20 utilisant des agents de dispersion macromoléculaires [2]
- 2/22 . . . Polymérisation en émulsion [2]
- 2/24 utilisant des agents émulsifiants [2]
- 2/26 anioniques [2]
- 2/28 cationiques [2]
- 2/30 non ioniques [2]
- 2/32 . Polymérisation dans des émulsions eau-dans-l'huile [2]
- 2/34 . Polymérisation à l'état gazeux [2]
- 2/36 . Polymérisation à l'état solide [2]
- 2/38 . Polymérisation utilisant des régulateurs, p.ex. des agents d'arrêt de chaîne [2]
- 2/40 . . utilisant un agent retardateur [2]
- 2/42 . . utilisant un agent d'arrêt instantané de la polymérisation [2]
- 2/44 . Polymérisation en présence d'additifs, p.ex. plastifiants, matières colorantes, charges [2]
- 2/46 . Polymérisation amorcée par énergie ondulatoire ou par rayonnement corpusculaire [2]
- 2/48 . . par la lumière ultraviolette ou visible [2]
- 2/50 . . . avec des agents sensibilisants [2]
- 2/52 . . par décharge électrique, p.ex. voltolisation [2]
- 2/54 . . par des rayons X ou des électrons [2]
- 2/56 . . par des ultrasons [2]
- 2/58 . Polymérisation amorcée par application directe d'un courant électrique (procédés électrolytiques, p.ex. électrophorèse, C25) [2]
- 2/60 . Polymérisation par synthèse diénique [2]

4/00 Catalyseurs de polymérisation (catalyseurs en général B01J) [2]

- 4/02 . Supports pour catalyseurs [2]

Lors du classement dans les groupes C08F 4/04 à C08F 4/42, un classement peut aussi être effectué dans le groupe C08F 4/02, si un support est considéré comme ayant un intérêt particulier. [2]

- 4/04 . Composés azoïques [2]
- 4/06 . Composés métalliques autres que les hydrures et autres que les composés organiques de métal; Complexes d'halogénures de bore ou d'halogénures d'aluminium avec des composés organiques contenant de l'oxygène [2]
- 4/08 . . de métaux alcalins [2]
- 4/10 . . de métaux alcalino-terreux, de zinc, de cadmium, de mercure, de cuivre ou d'argent [2]
- 4/12 . . de bore, d'aluminium, de gallium, d'indium, de thallium ou des terres rares [2]
- 4/14 . . . Halogénures de bore ou halogénures d'aluminium; Leurs complexes avec des composés organiques contenant de l'oxygène [2]
- 4/16 . . de silicium, de germanium, d'étain, de plomb, de titane, de zirconium ou de hafnium [2]
- 4/18 . . . Oxydes [2]
- 4/20 . . d'antimoine, de bismuth, de vanadium, de niobium, de tantale [2]
- 4/22 . . de chrome, de molybdène ou de tungstène [2]
- 4/24 . . . Oxydes [2]
- 4/26 . . de manganèse, des métaux du groupe du fer ou des métaux du groupe du platine [2]
- 4/28 . Oxygène ou composés générateurs d'oxygène libre (systèmes redox C08F 4/40) [2]
- 4/30 . . Composés inorganiques [2]
- 4/32 . . Composés organiques [2]
- 4/34 . . . Percomposés avec un seul radical peroxyde [2]
- 4/36 . . . Percomposés avec plusieurs radicaux peroxyde [2]
- 4/38 . . . Mélanges de composés peroxydés [2]
- 4/40 . Systèmes redox [2]
- 4/42 . Métaux; Hydrures métalliques; Composés organiques de métal; Leur utilisation comme précurseurs de catalyseurs [2]
- 4/44 . . choisis parmi les métaux légers, le zinc, le cadmium, le mercure, le cuivre, l'argent, l'or, le bore, le gallium, l'indium, le thallium, les terres rares ou les actinides [2]
- 4/46 . . . choisis parmi les métaux alcalins [2]
- 4/48 choisis parmi le lithium, le rubidium, le césium ou le francium [2]
- 4/50 . . . choisis parmi les métaux alcalino-terreux, le zinc, le cadmium, le mercure, le cuivre ou l'argent [2]
- 4/52 . . . choisis parmi le bore, l'aluminium, le gallium, l'indium, le thallium ou les terres rares (C08F 4/14 a priorité) [2]
- 4/54 . . . en mélange avec d'autres de leurs composés [2]

- 4/56 les métaux alcalins étant les seuls métaux présents, p.ex. catalyseurs du type Alfin [2]
 4/58 en mélange avec du silicium, du germanium, de l'étain, du plomb, de l'antimoine, du bismuth ou leurs composés [2]
 4/60 en mélange avec des métaux réfractaires, des métaux du groupe du fer, des métaux du groupe du platine, du manganèse, technétium, rhénium ou leurs composés [2,5]

Note

Dans les groupes C08F 4/602 à C08F 4/62, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- “composant” comprend le métal de transition ou son composé, éventuellement prétraité (prétraitement C08F 4/61, C08F 4/63, C08F 4/65). [5]

- 4/602 Composant couvert par le groupe C08F 4/60 avec un composé d'organo-aluminium [5]
 4/603 Composant couvert par le groupe C08F 4/60 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44 autre qu'un composé d'organo-aluminium [5]
 4/605 Composant couvert par le groupe C08F 4/60 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44, non prévu dans un seul des groupes C08F 4/602 ou C08F 4/603 [5]
 4/606 Catalyseurs comprenant au moins deux métaux différents, sous forme de métal ou de composé métallique, en plus du composant couvert par le groupe C08F 4/60 [5]
 4/607 Catalyseurs comprenant un non-métal spécifique ou un composé spécifique exempt d'atomes métalliques [5]
 4/608 inorganique [5]
 4/609 organique [5]
 4/61 Prétraitement du métal ou du composé couvert par le groupe C08F 4/60 avant le contact final avec le métal ou le composé couvert par le groupe C08F 4/44 [5]
 4/611 Prétraitement avec des non-métaux ou des composés exempts d'atomes métalliques [5]
 4/612 Prétraitement avec des métaux ou des composés métalliques [5]
 4/613 avec des métaux couverts par le groupe C08F 4/60 ou leurs composés [5]
 4/614 avec le magnésium ou ses composés [5]
 4/615 avec l'aluminium ou ses composés [5]
 4/616 avec le silicium ou ses composés [5]
 4/617 avec des métaux ou des composés métalliques non prévus dans les groupes C08F 4/613 à C08F 4/616 [5]
 4/618 avec des métaux ou des composés métalliques, prévus dans au moins deux des groupes C08F 4/613 à C08F 4/617 [5]
 4/619 Composant couvert par le groupe C08F 4/60 contenant une liaison métal de transition-carbone [8]
 4/6192 contenant au moins un cycle cyclopentadiényle, condensé ou non, p.ex. un cycle indényle ou fluorényle [8]
 4/62 Métaux réfractaires ou leurs composés [2]

- 4/622 Composant couvert par le groupe C08F 4/62 avec un composé d'organo-aluminium [5]
 4/623 Composant couvert par le groupe C08F 4/62 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44 autre qu'un composé d'organo-aluminium [5]
 4/625 Composant couvert par le groupe C08F 4/62 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44, non prévu dans un seul des groupes C08F 4/622 ou C08F 4/623 [5]
 4/626 Catalyseurs comprenant au moins deux métaux différents, sous forme de métal ou de composé métallique en plus du composant couvert par le groupe C08F 4/62 [5]
 4/627 Catalyseurs comprenant un non-métal spécifique ou un composé spécifique exempt d'atomes métalliques [5]
 4/628 inorganique [5]
 4/629 organique [5]
 4/63 Prétraitement du métal ou du composé couvert par le groupe C08F 4/62 avant le contact final avec le métal ou le composé couvert par le groupe C08F 4/44 [5]
 4/631 Prétraitement avec des non-métaux ou des composés exempts d'atomes métalliques [5]
 4/632 Prétraitement avec des métaux ou des composés métalliques [5]
 4/633 avec des métaux couverts par le groupe C08F 4/62 ou leurs composés [5]
 4/634 avec le magnésium ou ses composés [5]
 4/635 avec l'aluminium ou ses composés [5]
 4/636 avec le silicium ou ses composés [5]
 4/637 avec des métaux ou des composés métalliques, non prévus dans les groupes C08F 4/633 à C08F 4/636 [5]
 4/638 avec des métaux ou des composés métalliques, non prévus dans un seul des groupes C08F 4/633 à C08F 4/637 [5]
 4/639 Composant couvert par le groupe C08F 4/62 contenant une liaison métal de transition-carbone [8]
 4/6392 contenant au moins un cycle cyclopentadiényle, condensé ou non, p.ex. un cycle indényle ou fluorényle [8]
 4/64 Titane, zirconium, hafnium ou leurs composés [2]
 4/642 Composant couvert par le groupe C08F 4/64 avec un composé d'organo-aluminium [5]
 4/643 Composant couvert par le groupe C08F 4/64 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44 autre qu'un composé d'organo-aluminium [5]

C08F

- 4/645 Composant couvert par le groupe C08F 4/64 avec un métal ou un composé couvert par le groupe C08F 4/44, non prévu dans un seul des groupes C08F 4/642 ou C08F 4/643 [5]
- 4/646 Catalyseurs contenant au moins deux métaux différents, sous forme de métal ou composé métallique, en plus du composant couvert par le groupe C08F 4/64 [5]
- 4/647 Catalyseurs comprenant un non-métal spécifique ou un composé spécifique exempt d'atomes métalliques [5]
- 4/648 inorganique [5]
- 4/649 organique [5]
- 4/65 Prétraitement du métal ou du composé couvert par le groupe C08F 4/64 avant le contact final avec le métal ou le composé couvert par le groupe C08F 4/44 [5]
- 4/651 Prétraitement avec des non-métaux ou des composés exempts d'atomes métalliques [5]
- 4/652 Prétraitement avec des métaux ou des composés métalliques [5]
- 4/653 avec des métaux couverts par le groupe C08F 4/64 ou leurs composés [5]
- 4/654 avec le magnésium ou ses composés [5]
- 4/655 avec l'aluminium ou ses composés [5]
- 4/656 avec le silicium ou ses composés [5]
- 4/657 avec des métaux ou des composés métalliques non prévus dans les groupes C08F 4/653 à C08F 4/656 [5]
- 4/658 avec des métaux ou des composés métalliques non prévus dans un seul des groupes C08F 4/653 à C08F 4/657 [5]
- 4/659 Composant couvert par le groupe C08F 4/64 contenant une liaison métal de transition-carbone [8]
- 4/6592 contenant au moins un cycle cyclopentadiényle, condensé ou non, p.ex. un cycle indényle ou fluorényle [8]
- 4/68 Vanadium, niobium, tantale ou leurs composés [2]
- 4/685 Vanadium ou ses composés en combinaison avec le titane ou ses composés [5]
- 4/69 Chrome, molybdène, tungstène ou leurs composés [5]
- 4/695 Manganèse, technétium, rhénium ou leurs composés [5]
- 4/70 Métaux du groupe du fer, métaux du groupe du platine ou leurs composés [2]
- 4/72 choisis parmi les métaux non prévus dans le groupe C08F 4/44 (C08F 4/54 à C08F 4/70 ont priorité) [2]
- 4/74 choisis parmi les métaux réfractaires [2]
- 4/76 choisis parmi le titane, le zirconium, le hafnium, le vanadium, le niobium ou le tantale [2]

- 4/78 choisis parmi le chrome, le molybdène ou le tungstène [2]
- 4/80 choisis parmi les métaux du groupe du fer ou les métaux du groupe du platine [2]
- 4/82 Complexes de pi-allyle [2]
- 6/00 Traitements postérieurs à la polymérisation**
(C08F 8/00 a priorité; de caoutchoucs de diènes conjugués C08C) [2]
- 6/02 Neutralisation de la masse de polymérisation, p.ex. destruction du catalyseur (arrêt instantané de la polymérisation C08F 2/42) [2]
- 6/04 Fractionnement [2]
- 6/06 Traitement des solutions de polymères [2]
- 6/08 Elimination des résidus de catalyseurs [2]
- 6/10 Elimination des matières volatiles, p.ex. monomères, solvants [2]
- 6/12 Séparation des polymères à partir des solutions [2]
- 6/14 Traitement des émulsions de polymères [2]
- 6/16 Purification [2]
- 6/18 Augmentation de la dimension des particules dispersées [2]
- 6/20 Concentration [2]
- 6/22 Coagulation [2]
- 6/24 Traitement des suspensions de polymères [2]
- 6/26 Traitement des polymères préparés en masse [2]
- 6/28 Purification [2]
- 8/00 Modification chimique par post-traitement**
(polymères greffés, polymères séquencés, réticulation avec des monomères insaturés ou avec des polymères C08F 251/00 à C08F 299/00; de caoutchoucs de diènes conjugués C08C; réticulation en général C08J) [2]

Note

Dans les groupes C08F 8/02 à C08F 8/50, sauf indication contraire, un procédé est classé à la dernière place appropriée. [2]

- 8/02 Alkylation [2]
- 8/04 Réduction, p.ex. hydrogénation [2]
- 8/06 Oxydation [2]
- 8/08 Epoxydation [2]
- 8/10 Acylation [2]
- 8/12 Hydrolyse [2]
- 8/14 Estérification [2]
- 8/16 Lactonisation [2]
- 8/18 Introduction d'atomes d'halogène ou de groupes contenant des halogènes [2]
- 8/20 Halogénéation [2]
- 8/22 par réaction avec des halogènes libres [2]
- 8/24 Haloalkylation [2]
- 8/26 Elimination, dans la molécule, des atomes d'halogènes ou des groupes contenant des halogènes [2]
- 8/28 Condensation avec des aldéhydes ou des cétones [2]
- 8/30 Introduction d'atomes d'azote ou de groupes contenant de l'azote (polymérisats d'isocyanates ou d'isothiocyanates C08G) [2]
- 8/32 par réaction avec des amines [2]
- 8/34 Introduction d'atomes de soufre ou de groupes contenant du soufre [2]
- 8/36 Sulfonation; Sulfatation [2]
- 8/38 Sulfohalogénéation [2]
- 8/40 Introduction d'atomes de phosphore ou de groupes contenant du phosphore [2]

- 8/42 . Introduction d'atomes métalliques ou de groupes contenant des atomes métalliques [2]
- 8/44 . Préparation de sels métalliques ou de sels d'ammonium [2]
- 8/46 . Réaction avec des acides dicarboxyliques non saturés ou avec leurs anhydrides, p.ex. maléinisation [2]
- 8/48 . Isomérisation; Cyclisation [2]
- 8/50 . Dépolymérisation partielle [2]

Homopolymères ou copolymères [2]

- 10/00 Homopolymères ou copolymères d'hydrocarbures aliphatiques non saturés contenant une seule liaison double carbone-carbone [2]**
- 10/02 . Ethylène [2]
- 10/04 . Monomères contenant trois ou quatre atomes de carbone [2]
- 10/06 . . Propène [2]
- 10/08 . . Butènes [2]
- 10/10 . . . Isobutène [2]
- 10/14 . Monomères contenant au moins cinq atomes de carbone [2]
- 12/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un noyau carbocyclique aromatique [2]**
- 12/02 . Monomères ne contenant qu'un seul radical aliphatique non saturé [2]
- 12/04 . . contenant un seul cycle [2]
- 12/06 . . . Hydrocarbures [2]
- 12/08 Styène [2]
- 12/12 possédant un radical aliphatique non saturé ramifié ou un radical alkyle lié à un cycle [2]
- 12/14 . . . substitué par des hétéro-atomes ou des groupes contenant des hétéro-atomes [2]
- 12/16 Halogènes [2]
- 12/18 Chlore [2]
- 12/20 Fluor [2]
- 12/22 Oxygène [2]
- 12/24 Phénols ou alcools [2]
- 12/26 Azote [2]
- 12/28 Amines [2]
- 12/30 Soufre [2]
- 12/32 . . contenant plusieurs cycles [2]
- 12/34 . Monomères contenant plusieurs radicaux aliphatiques non saturés [2]
- 12/36 . . Divinylbenzène [2]
- 14/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un halogène [2]**
- 14/02 . Monomères contenant du chlore [2]
- 14/04 . . Monomères contenant deux atomes de carbone [2]
- 14/06 . . . Chlorure de vinyle [2]
- 14/08 . . . Chlorure de vinylidène [2]
- 14/12 . . . Dichloro-1, 2 éthylène [2]
- 14/14 . . Monomères contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 14/16 . Monomères contenant du brome ou de l'iode [2]
- 14/18 . Monomères contenant du fluor [2]
- 14/20 . . Fluorure de vinyle [2]
- 14/22 . . Fluorure de vinylidène [2]

- 14/24 . . Trifluorochloro-éthylène [2]
- 14/26 . . Tétrfluoro-éthylène [2]
- 14/28 . . Hexafluoro-propène [2]
- 16/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical alcool, éther, aldéhyde, cétone, acétal ou cétal [2]**
- 16/02 . par un radical alcool [2]
- 16/04 . . Composés acycliques [2]
- 16/06 . . . Alcool polyvinylique [2]
- 16/08 . . . Alcool allylique [2]
- 16/10 . . Composés carbocycliques [2]
- 16/12 . par un radical éther [2]
- 16/14 . . Monomères contenant un seul radical aliphatique non saturé [2]
- 16/16 . . . Monomères ne contenant pas d'autres hétéro-atomes que l'oxygène de la fonction éther [2]
- 16/18 Composés acycliques [2]
- 16/20 Monomères contenant au moins trois atomes de carbone dans le radical aliphatique non saturé [2]
- 16/22 Composés carbocycliques [2]
- 16/24 . . . Monomères contenant des halogènes [2]
- 16/26 . . . Monomères contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction éther [2]
- 16/28 . . . Monomères contenant de l'azote [2]
- 16/30 . . . Monomères contenant du soufre [2]
- 16/32 . . Monomères contenant plusieurs radicaux aliphatiques non saturés [2]
- 16/34 . par un radical aldéhyde [2]
- 16/36 . par un radical cétone [2]
- 16/38 . par un radical acétal ou cétal [2]
- 18/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical acyloxy d'un acide carboxylique saturé, d'acide carbonique ou d'un acide haloformique [2]**
- 18/02 . Esters d'acides monocarboxyliques [2]
- 18/04 . . Esters vinyliques [2]
- 18/06 . . . Formiate de vinyle [2]
- 18/08 . . . Acétate de vinyle [2]
- 18/10 . . . d'acides monocarboxyliques contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 18/12 . . avec des alcools non saturés contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 18/14 . Esters d'acides polycarboxyliques [2]
- 18/16 . . avec des alcools contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 18/18 . . . Phthalate de diallyle [2]
- 18/20 . Esters contenant des halogènes [2]
- 18/22 . Esters contenant de l'azote [2]
- 18/24 . Esters d'acides carboniques ou haloformiques [2]
- 20/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et un seul étant terminé par un seul radical carboxyle ou un sel, anhydride, ester, amide, imide ou nitrile [2]**
- 20/02 . Acides monocarboxyliques contenant moins de dix atomes de carbone; Leurs dérivés [2]

- 20/04 . . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 20/06 . . . Acide acrylique; Acide méthacrylique; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 20/08 . . . Anhydrides [2]
- 20/10 . . . Esters [2]
- 20/12 . . . des alcools ou des phénols monohydriques [2]
- 20/14 Esters méthyliques [2]
- 20/16 des phénols ou des alcools contenant plusieurs atomes de carbone [2]
- 20/18 avec l'acide acrylique ou l'acide méthacrylique [2]
- 20/20 . . . des alcools polyhydriques ou des phénols polyhydriques [2]
- 20/22 . . . Esters contenant des halogènes [2]
- 20/24 contenant des radicaux perhaloalkyle [2]
- 20/26 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 20/28 ne contenant pas de cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
- 20/30 contenant des cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
- 20/32 contenant des radicaux époxyde [2]
- 20/34 . . . Esters contenant de l'azote [2]
- 20/36 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 20/38 . . . Esters contenant du soufre [2]
- 20/40 . . . Esters d'alcools non saturés [2]
- 20/42 . . . Nitriles [2]
- 20/44 . . . Acrylonitrile [2]
- 20/50 . . . contenant au moins quatre atomes de carbone [2]
- 20/52 . . . Amides ou imides [2]
- 20/54 . . . Amides [2]
- 20/56 Acrylamide; Méthacrylamide [2]
- 20/58 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carbonamide [2]
- 20/60 contenant de l'azote en plus de l'azote de la fonction carbonamide [2]
- 20/62 . . . Acides monocarboxyliques contenant au moins dix atomes de carbone; Leurs dérivés [2]
- 20/64 . . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 20/66 . . . Anhydrides [2]
- 20/68 . . . Esters [2]
- 20/70 . . . Nitriles; Amides; Imides [2]
- 22/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone, l'un au moins étant terminé par un radical carboxyle et contenant au moins un autre radical carboxyle dans la molécule; Leurs sels, anhydrides, esters, amides, imides ou nitriles [2]**
- 22/02 . . . Acides; Leurs sels métalliques ou sels d'ammonium [2]
- 22/04 . . . Anhydrides, p.ex. anhydrides cycliques [2]
- 22/06 . . . Anhydride maléique [2]
- 22/10 . . . Esters [2]
- 22/12 . . . de phénols ou d'alcools saturés [2]
- 22/14 . . . Esters ne contenant pas de groupes acide carboxylique libres [2]
- 22/16 . . . Esters contenant des groupes acide carboxylique libres [2]
- 22/18 . . . Esters contenant des halogènes [2]
- 22/20 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 22/22 . . . Esters contenant de l'azote [2]
- 22/24 . . . Esters contenant du soufre [2]
- 22/26 . . . d'alcools non saturés [2]
- 22/28 . . . Maléate de diallyle [2]
- 22/30 . . . Nitriles [2]
- 22/32 . . . Acide alpha-cyanoacrylique; Ses esters [2]
- 22/34 . . . Cyanure de vinylidène [2]
- 22/36 . . . Amides ou imides [2]
- 22/38 . . . Amides [2]
- 22/40 . . . Imides, p.ex. imides cycliques [2]
- 24/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un hétérocycle contenant de l'oxygène (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 18/00; anhydrides cycliques d'acides non saturés C08F 20/00, C08F 22/00) [2]**
- 26/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison simple ou double à l'azote ou par un hétérocycle contenant de l'azote [2]**
- 26/02 . . . par une simple ou une double liaison à l'azote [2]
- 26/04 . . . Diallylamine [2]
- 26/06 . . . par un hétérocycle contenant de l'azote [2]
- 26/08 . . . N-Vinylpyrrolidine [2]
- 26/10 . . . N-Vinylpyrrolidone [2]
- 26/12 . . . N-Vinylcarbazole [2]
- 28/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison au soufre ou par un hétérocycle contenant du soufre [2]**
- 28/02 . . . par une liaison au soufre [2]
- 28/04 . . . Thioéthers [2]
- 28/06 . . . par un hétérocycle contenant du soufre [2]
- 30/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal (sels métalliques, p.ex. phénolates ou alcoolates, voir les composés de base) [2]**
- 30/02 . . . contenant du phosphore [2]
- 30/04 . . . contenant un métal [2]
- 30/06 . . . contenant du bore [2]
- 30/08 . . . contenant du silicium [2]
- 30/10 . . . contenant du germanium [2]
- 32/00 Homopolymères ou copolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un système carbocyclique [2]**
- 32/02 . . . ne contenant pas de cycles condensés [2]
- 32/04 . . . contenant une seule double liaison carbone-carbone [2]

- 32/06 . . contenant plusieurs doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 32/08 . contenant des cycles condensés (polymères de coumarone-indène C08F 244/00) [2]
- 34/00 Homopolymères ou copolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un hétérocycle** (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 18/00; anhydrides ou imides cycliques C08F 22/00) [2]
- 34/02 . dans un cycle contenant de l'oxygène (polymères de coumarone-indène C08F 244/00) [2]
- 34/04 . dans un cycle contenant du soufre [2]
- 36/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, l'un au moins contenant plusieurs liaisons doubles carbone-carbone** (C08F 32/00 a priorité) [2]
- 36/02 . le radical ne contenant que deux doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 36/04 . . conjuguées [2]
- 36/06 . . . Butadiène [2]
- 36/08 . . . Isoprène [2]
- 36/14 . . . contenant des éléments autres que le carbone et l'hydrogène [2]
- 36/16 contenant des halogènes [2]
- 36/18 contenant du chlore [2]
- 36/20 . . non conjuguées [2]
- 36/22 . le radical contenant au moins trois doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 38/00 Homopolymères ou copolymères de composés contenant une ou plusieurs liaisons triples carbone-carbone** [2]
- 38/02 . Acétylène [2]
- 38/04 . Vinylacétylène [2]
- Homopolymères** [2]
- 110/00 Homopolymères d'hydrocarbures aliphatiques non saturés contenant une seule liaison double carbone-carbone** [2]
- 110/02 . Ethylène [2]
- 110/04 . Monomères contenant trois ou quatre atomes de carbone [2]
- 110/06 . . Propène [2]
- 110/08 . . Butènes [2]
- 110/10 . . . Isobutène [2]
- 110/14 . Monomères contenant au moins cinq atomes de carbone [2]
- 112/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un noyau carbocyclique aromatique** [2]
- 112/02 . Monomères ne contenant qu'un seul radical aliphatique non saturé [2]
- 112/04 . . contenant un cycle [2]
- 112/06 . . . Hydrocarbures [2]
- 112/08 Styrene [2]
- 112/12 possédant un radical aliphatique non saturé ramifié ou un radical alkyle lié à un cycle [2]
- 112/14 . . . substitué par des hétéro-atomes ou des groupes contenant des hétéro-atomes [2]
- 112/32 . . contenant plusieurs cycles [2]
- 112/34 . Monomères contenant plusieurs radicaux aliphatiques non saturés [2]
- 112/36 . . Divinylbenzène [2]
- 114/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un halogène** [2]
- 114/02 . Monomères contenant du chlore [2]
- 114/04 . . Monomères contenant deux atomes de carbone [2]
- 114/06 . . . Chlorure de vinyle [2]
- 114/08 . . . Chlorure de vinylidène [2]
- 114/12 . . . Dichloro-1, 2 éthylène [2]
- 114/14 . . Monomères contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 114/16 . Monomères contenant du brome ou de l'iode [2]
- 114/18 . Monomères contenant du fluor [2]
- 114/20 . . Fluorure de vinyle [2]
- 114/22 . . Fluorure de vinylidène [2]
- 114/24 . . Trifluorochloro-éthylène [2]
- 114/26 . . Tétrafluoro-éthylène [2]
- 114/28 . . Hexafluoro-propène [2]
- 116/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical alcool, éther, aldéhyde, cétone, acétal ou cétal** [2]
- 116/02 . par un radical alcool [2]
- 116/04 . . Composés acycliques [2]
- 116/06 . . . Alcool polyvinyle [2]
- 116/08 . . . Alcool allylique [2]
- 116/10 . . Composés carbocycliques [2]
- 116/12 . par un radical éther [2]
- 116/14 . . Monomères contenant un seul radical aliphatique non saturé [2]
- 116/16 . . . Monomères ne contenant pas d'autre hétéro-atome que l'oxygène de la fonction éther [2]
- 116/18 Composés acycliques [2]
- 116/20 Monomères contenant au moins trois atomes de carbone dans le radical aliphatique non saturé [2]
- 116/34 . par un radical aldéhyde [2]
- 116/36 . par un radical cétone [2]
- 116/38 . par un radical acétal ou cétal [2]
- 118/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical acyloxy d'un acide carboxylique saturé, d'acide carbonique ou d'un acide haloformique** [2]
- 118/02 . Esters d'acides monocarboxyliques [2]
- 118/04 . . Esters vinyliques [2]
- 118/06 . . . Formiate de vinyle [2]
- 118/08 . . . Acétate de vinyle [2]
- 118/10 . . . d'acides monocarboxyliques contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 118/12 . . avec des alcools non saturés contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 118/14 . Esters d'acides polycarboxyliques [2]
- 118/16 . . avec des alcools contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 118/18 . . . Phtalate de diallyle [2]

120/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et un seul étant terminé par un seul radical carboxyle ou un sel, anhydride, ester, amide, imide ou nitrile [2]

- 120/02 . Acides monocarboxyliques contenant moins de dix atomes de carbone; Leurs dérivés [2]
- 120/04 . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 120/06 . . . Acide acrylique; Acide méthacrylique; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 120/08 . . Anhydrides [2]
- 120/10 . . Esters [2]
- 120/12 . . . des alcools ou des phénols monohydriques [2]
- 120/14 Esters méthyliques [2]
- 120/16 des phénols ou des alcools contenant plusieurs atomes de carbone [2]
- 120/18 avec l'acide acrylique ou l'acide méthacrylique [2]
- 120/20 . . . des alcools polyhydriques ou des phénols polyhydriques [2]
- 120/22 . . . Esters contenant un halogène [2]
- 120/24 contenant des radicaux perhaloalkyle [2]
- 120/26 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 120/28 ne contenant pas de cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
- 120/30 contenant des cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
- 120/32 contenant des radicaux époxyde [2]
- 120/34 . . . Esters contenant de l'azote [2]
- 120/36 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 120/38 . . . Esters contenant du soufre [2]
- 120/40 . . . Esters d'alcools non saturés [2]
- 120/42 . . Nitriles [2]
- 120/44 . . . Acrylonitrile [2]
- 120/50 . . . contenant au moins quatre atomes de carbone [2]
- 120/52 . . Amides ou imides [2]
- 120/54 . . . Amides [2]
- 120/56 Acrylamide; Méthacrylamide [2]
- 120/58 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carbonamide [2]
- 120/60 contenant de l'azote en plus de l'azote de la fonction carbonamide [2]
- 120/62 . Acides monocarboxyliques contenant au moins dix atomes de carbone; Leurs dérivés [2]
- 120/64 . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 120/66 . . Anhydrides [2]
- 120/68 . . Esters [2]
- 120/70 . . Nitriles; Amides; Imides [2]

122/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical carboxyle, et contenant au moins un autre radical carboxyle dans la molécule; Leurs sels, anhydrides, esters, amides, imides ou nitriles [2]

- 122/02 . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
- 122/04 . Anhydrides, p.ex. anhydrides cycliques [2]
- 122/06 . . Anhydride maléique [2]

- 122/10 . Esters [2]
- 122/12 . . de phénols ou d'alcools saturés [2]
- 122/14 . . . Esters ne contenant pas de groupes acide carboxylique libres [2]
- 122/16 . . . Esters contenant des groupes acide carboxylique libres [2]
- 122/18 . . . Esters contenant des halogènes [2]
- 122/20 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
- 122/22 . . . Esters contenant de l'azote [2]
- 122/24 . . . Esters contenant du soufre [2]
- 122/26 . . d'alcools non saturés [2]
- 122/28 . . . Maléate de diallyle [2]
- 122/30 . Nitriles [2]
- 122/32 . . Acide alpha-cyanoacrylique; Ses esters [2]
- 122/34 . . Cyanure de vinylidène [2]
- 122/36 . Amides ou imides [2]
- 122/38 . . Amides [2]
- 122/40 . . Imides, p.ex. imides cycliques [2]

124/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un hétérocycle contenant de l'oxygène (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 118/00; anhydrides cycliques d'acides non saturés C08F 120/00, C08F 122/00) [2]

126/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison simple ou double à l'azote ou par un hétérocycle contenant de l'azote [2]

- 126/02 . par une simple ou une double liaison à l'azote [2]
- 126/04 . . Diallylamine [2]
- 126/06 . par un hétérocycle contenant de l'azote [2]
- 126/08 . . N-Vinylpyrrolidine [2]
- 126/10 . . N-Vinylpyrrolidone [2]
- 126/12 . . N-Vinylcarbazole [2]

128/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison au soufre ou par un hétérocycle contenant du soufre [2]

- 128/02 . par une liaison au soufre [2]
- 128/04 . . Thioéthers [2]
- 128/06 . par un hétérocycle contenant du soufre [2]

130/00 Homopolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal (sels métalliques, p.ex. phénolates ou alcoolates, voir les composés de base) [2]

- 130/02 . contenant du phosphore [2]
- 130/04 . contenant un métal [2]
- 130/06 . . contenant du bore [2]
- 130/08 . . contenant du silicium [2]
- 130/10 . . contenant du germanium [2]

132/00 Homopolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un système carbocyclique [2]

- 132/02 . ne contenant pas de cycles condensés [2]
- 132/04 . . contenant une seule double liaison carbone-carbone [2]
- 132/06 . . contenant plusieurs doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 132/08 . contenant des cycles condensés [2]

134/00 Homopolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un hétérocycle (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 118/00; anhydrides ou imides cycliques C08F 122/00) [2]

- 134/02 . dans un cycle contenant de l'oxygène [2]
- 134/04 . dans un cycle contenant du soufre [2]

136/00 Homopolymères de composés possédant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, l'un au moins contenant plusieurs liaisons doubles carbone-carbone (C08F 132/00 a priorité) [2]

- 136/02 . le radical ne contenant que deux doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 136/04 . . conjuguées [2]
- 136/06 . . . Butadiène [2]
- 136/08 . . . Isoprène [2]
- 136/14 . . . contenant des éléments autres que le carbone ou l'hydrogène [2]
- 136/16 contenant des halogènes [2]
- 136/18 contenant du chlore [2]
- 136/20 . . non conjuguées [2]
- 136/22 . le radical contenant au moins trois doubles liaisons carbone-carbone [2]

138/00 Homopolymères de composés contenant une ou plusieurs liaisons triples carbone-carbone [2]

- 138/02 . Acétylène [2]
- 138/04 . Vinylacétylène [2]

Copolymères [2]

- (1) Lors du classement dans les groupes C08F 210/00 à C08F 297/00, tout élément monomère qui n'est pas lui-même identifié lors du classement effectué dans cet intervalle de groupes en appliquant la note (4) après le titre de la sous-classe C08F, mais dont l'utilisation est considérée comme nouvelle et non évidente, doit aussi être classé à la dernière place appropriée dans les groupes C08F 210/00 à C08F 238/00. [8]

- (2) Tout élément monomère qui n'est pas lui-même identifié lors du classement effectué en appliquant la note (4) après le titre de la sous-classe C08F, ou la note (1) ci-dessus, mais dont l'utilisation est considérée comme présentant une valeur informative pour la recherche, peut aussi être classé à la dernière place appropriée dans les groupes C08F 210/00 à C08F 238/00. Tel peut notamment être le cas lorsqu'il présente un intérêt pour la recherche de copolymères au moyen d'une combinaison de symboles de classement. Ce classement non obligatoire doit être considéré comme une "information additionnelle". [8]

210/00 Copolymères d'hydrocarbures aliphatiques non saturés contenant une seule liaison double carbone-carbone [2]

- 210/02 . Ethylène [2]
- 210/04 . Monomères contenant trois ou quatre atomes de carbone [2]
- 210/06 . . Propène [2]
- 210/08 . . Butènes [2]
- 210/10 . . . Isobutène [2]
- 210/12 avec des dioléfinés conjugués, p.ex. caoutchouc butyle [2]
- 210/14 . Monomères contenant au moins cinq atomes de carbone [2]
- 210/16 . Copolymères de l'éthylène avec des alpha-alcènes, p.ex. caoutchoucs EP [2]
- 210/18 . . avec des diènes non conjugués, p.ex. caoutchoucs EPT [2]

212/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un noyau carbocyclique aromatique [2]

- 212/02 . Monomères contenant un seul radical aliphatique non saturé [2]
- 212/04 . . contenant un cycle [2]
- 212/06 . . . Hydrocarbures [2]
- 212/08 Styène [2]
- 212/10 avec des nitriles [2]
- 212/12 possédant un radical aliphatique non saturé ramifié a radical alkyle lié à un cycle [2]
- 212/14 . . . substitué par des hétéro-atomes ou des groupes contenant des hétéro-atomes [2]
- 212/32 . . contenant plusieurs cycles [2]
- 212/34 . Monomères contenant plusieurs radicaux aliphatiques non saturés [2]
- 212/36 . . Divinylbenzène [2]

214/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un halogène [2]

- 214/02 . Monomères contenant du chlore [2]
- 214/04 . . Monomères contenant deux atomes de carbone [2]
- 214/06 . . . Chlorure de vinyle [2]
- 214/08 . . . Chlorure de vinylidène [2]
- 214/10 avec des nitriles [2]
- 214/12 . . . Dichloro-1, 2 éthylène [2]
- 214/14 . . Monomères contenant au moins trois atomes de carbone [2]
- 214/16 . Monomères contenant du brome ou de l'iode [2]
- 214/18 . Monomères contenant du fluor [2]
- 214/20 . . Fluorure de vinyle [2]

- 214/22 . . Fluorure de vinylidène [2]
 214/24 . . Trifluorochloro-éthylène [2]
 214/26 . . Tétrafluoro-éthylène [2]
 214/28 . . Hexafluoro-propène [2]
- 216/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical alcool, éther, aldéhyde, cétone, acétal ou cétal [2]**
- 216/02 . par un radical alcool [2]
 216/04 . . Composés acycliques [2]
 216/06 . . . Alcool polyvinylique [2]
 216/08 . . . Alcool allylique [2]
 216/10 . . Composés carbocycliques [2]
 216/12 . par un radical éther [2]
 216/14 . . Monomères contenant un seul radical aliphatique non saturé [2]
 216/16 . . . Monomères ne contenant pas d'autres hétéro-atomes que l'oxygène de la fonction éther [2]
 216/18 Composés acycliques [2]
 216/20 Monomères contenant au moins trois atomes de carbone dans le radical aliphatique non saturé [2]
 216/34 . par un radical aldéhyde [2]
 216/36 . par un radical cétone [2]
 216/38 . par un radical acétal ou cétal [2]
- 218/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical acyloxy d'un acide carboxylique saturé, d'acide carbonique ou d'un acide haloformique [2]**
- 218/02 . Esters d'acides monocarboxyliques [2]
 218/04 . . Esters vinyliques [2]
 218/06 . . . Formiate de vinyle [2]
 218/08 . . . Acétate de vinyle [2]
 218/10 . . . d'acides monocarboxyliques contenant au moins trois atomes de carbone [2]
 218/12 . . avec des alcools non saturés contenant au moins trois atomes de carbone [2]
 218/14 . Esters d'acides polycarboxyliques [2]
 218/16 . . avec des alcools contenant au moins trois atomes de carbone [2]
 218/18 . . . Phtalate de diallyle [2]
- 220/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et un seul étant terminé par un seul radical carboxyle ou un sel, anhydride, ester, amide, imide ou nitrile [2]**
- 220/02 . Acides monocarboxyliques contenant moins de dix atomes de carbone; Leurs dérivés [2]
 220/04 . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
 220/06 . . . Acide acrylique; Acide méthacrylique; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
 220/08 . . Anhydrides [2]
 220/10 . . Esters [2]
 220/12 . . . des alcools ou des phénols monohydriques [2]
 220/14 Esters méthyliques [2]
 220/16 des phénols ou des alcools contenant plusieurs atomes de carbone [2]
 220/18 avec l'acide acrylique ou l'acide méthacrylique [2]
 220/20 . . . des alcools polyhydriques ou des phénols polyhydriques [2]
 220/22 . . . Esters contenant un halogène [2]
 220/24 . . . contenant des radicaux perhaloalkyle [2]
 220/26 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
 220/28 ne contenant pas de cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
 220/30 contenant des cycles aromatiques dans la partie alcool [2]
 220/32 contenant des radicaux époxyde [2]
 220/34 . . . Esters contenant de l'azote [2]
 220/36 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
 220/38 . . . Esters contenant du soufre [2]
 220/40 . . . Esters d'alcools non saturés [2]
 220/42 . . Nitriles [2]
 220/44 . . . Acrylonitrile [2]
 220/46 avec des acides carboxyliques, des acides sulfoniques ou leurs sels [2]
 220/48 avec des monomères contenant de l'azote [2]
 220/50 . . . contenant au moins quatre atomes de carbone [2]
 220/52 . . Amides ou imides [2]
 220/54 . . . Amides [2]
 220/56 Acrylamide; Méthacrylamide [2]
 220/58 contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carbonamide [2]
 220/60 contenant de l'azote en plus de l'azote de la fonction carbonamide [2]
 220/62 . Acides monocarboxyliques contenant au moins dix atomes de carbone; Leurs dérivés (copolymères d'huiles siccatives C08F 242/00) [2]
 220/64 . . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
 220/66 . . Anhydrides [2]
 220/68 . . Esters [2]
 220/70 . . Nitriles; Amides; Imides [2]
- 222/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un radical carboxyle et contenant au moins un autre radical carboxyle dans la molécule; Leurs sels, anhydrides, esters, amides, imides ou nitriles [2]**
- 222/02 . Acides; Leurs sels métalliques ou leurs sels d'ammonium [2]
 222/04 . Anhydrides, p.ex. anhydrides cycliques [2]
 222/06 . . Anhydride maléique [2]
 222/08 . . . avec des monomères vinylaromatiques [2]
 222/10 . Esters [2]
 222/12 . . de phénols ou d'alcools saturés [2]
 222/14 . . . Esters ne contenant pas de groupes acide carboxylique libres [2]
 222/16 . . . Esters contenant des groupes acide carboxylique libres [2]
 222/18 . . . Esters contenant des halogènes [2]
 222/20 . . . Esters contenant de l'oxygène en plus de l'oxygène de la fonction carboxyle [2]
 222/22 . . . Esters contenant de l'azote [2]
 222/24 . . . Esters contenant du soufre [2]
 222/26 . . d'alcools non saturés [2]
 222/28 . . . Maléate de diallyle [2]

- 222/30 . Nitriles [2]
 222/32 . . Acide alpha-cyanoacrylique; Ses esters [2]
 222/34 . . Cyanure de vinylidène [2]
 222/36 . Amides ou imides [2]
 222/38 . . Amides [2]
 222/40 . . Imides, p.ex. imides cycliques [2]
- 224/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par un hétérocycle contenant de l'oxygène** (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 218/00; anhydrides cycliques d'acides non saturés C08F 220/00, C08F 222/00) [2]
- 226/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison simple ou double à l'azote ou par un hétérocycle contenant de l'azote** [2]
 226/02 . par une simple ou une double liaison à l'azote [2]
 226/04 . . Diallylamine [2]
 226/06 . par un hétérocycle contenant de l'azote [2]
 226/08 . . N-Vinylpyrrolidine [2]
 226/10 . . N-Vinylpyrrolidone [2]
 226/12 . . N-Vinylcarbazole [2]
- 228/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et l'un au moins étant terminé par une liaison au soufre ou par un hétérocycle contenant du soufre** [2]
 228/02 . par une liaison au soufre [2]
 228/04 . . Thioéthers [2]
 228/06 . par un hétérocycle contenant du soufre [2]
- 230/00 Copolymères de composés contenant un ou plusieurs radicaux aliphatiques non saturés, chaque radical ne contenant qu'une seule liaison double carbone-carbone et contenant du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal** (sels métalliques, p.ex. phénolates ou alcoolates, voir les composés de base) [2]
 230/02 . contenant du phosphore [2]
 230/04 . contenant un métal [2]
 230/06 . . contenant du bore [2]
 230/08 . . contenant du silicium [2]
 230/10 . . contenant du germanium [2]
- 232/00 Copolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un système carbocyclique** [2]
 232/02 . ne contenant pas de cycles condensés [2]
 232/04 . . contenant une seule double liaison carbone-carbone [2]
 232/06 . . contenant plusieurs doubles liaisons carbone-carbone [2]
 232/08 . contenant des cycles condensés (polymères de coumarone-indène C08F 244/00) [2]
- 234/00 Copolymères de composés cycliques ne contenant pas de radicaux aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale et contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans un hétérocycle** (esters cycliques d'acides polyfonctionnels C08F 218/00; anhydrides ou imides cycliques C08F 222/00) [2]
 234/02 . dans un cycle contenant de l'oxygène (polymères de coumarone-indène C08F 244/00) [2]
 234/04 . dans un cycle contenant du soufre [2]
- 236/00 Copolymères de composés contenant plusieurs radicaux aliphatiques non saturés et l'un au moins contenant plusieurs liaisons doubles carbone-carbone** (C08F 232/00 a priorité) [2]
 236/02 . le radical ne contenant que deux doubles liaisons carbone-carbone [2]
 236/04 . . conjuguées [2]
 236/06 . . . Butadiène [2]
 236/08 . . . Isoprène [2]
 236/10 . . . avec des monomères vinylaromatiques [2]
 236/12 . . . avec des nitriles [2]
 236/14 . . . contenant des éléments autres que le carbone et l'hydrogène [2]
 236/16 contenant des halogènes [2]
 236/18 contenant du chlore [2]
 236/20 . . non conjuguées [2]
 236/22 . le radical contenant au moins trois doubles liaisons carbone-carbone [2]
- 238/00 Copolymères de composés contenant une ou plusieurs liaisons triples carbone-carbone** [2]
 238/02 . Acétylène [2]
 238/04 . Vinylacétylène [2]
- 240/00 Copolymères d'hydrocarbures et d'huiles minérales, p.ex. résines de pétrole** [2]
- 242/00 Copolymères d'huiles siccatives avec d'autres monomères** [2]
- 244/00 Copolymères de coumarone-indène** [2]
- 246/00 Copolymères dans lesquels la nature des monomères n'est définie que pour les monomères en minorité** [2]
- Polymères greffés; Polymères réticulés avec des monomères non saturés** (polymérisation par greffage de monomères sur des fibres, fils, filés, tissus ou articles fibreux faits de ces matières D06M 14/00) [2]
- 251/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polysaccharides ou leurs dérivés** [2]
 251/02 . sur la cellulose ou ses dérivés [2]
- 253/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des caoutchoucs naturels ou leurs dérivés** [2]
- 255/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères d'hydrocarbures tels que définis dans le groupe C08F 10/00** [2]
 255/02 . sur des polymères d'oléfines contenant deux ou trois atomes de carbone [2]
 255/04 . . sur des copolymères éthylène-propylène [2]
 255/06 . . sur des terpolymères éthylène-propylène-diène [2]
 255/08 . sur des polymères d'oléfines contenant au moins quatre atomes de carbone [2]
 255/10 . . sur des polymères de butènes [2]

C08F

- 257/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères aromatiques tels que définis dans le groupe C08F 12/00 [2]
- 257/02 . sur des polymères de styrène ou de styrène substitué par des groupes alkyle [2]
- 259/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant des halogènes tels que définis dans le groupe C08F 14/00 [2]
- 259/02 . sur des polymères contenant du chlore [2]
- 259/04 . . sur des polymères de chlorure de vinyle [2]
- 259/06 . . sur des polymères de chlorure de vinylidène [2]
- 259/08 . sur des polymères contenant du fluor [2]
- 261/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant de l'oxygène tels que définis dans le groupe C08F 16/00 [2]
- 261/02 . sur des polymères d'alcools non saturés [2]
- 261/04 . . sur de l'alcool polyvinylique [2]
- 261/06 . sur des polymères d'éthers non saturés [2]
- 261/08 . sur des polymères d'aldéhydes non saturés [2]
- 261/10 . sur des polymères de cétones non saturés [2]
- 261/12 . sur des polymères d'acétals ou de cétals non saturés [2]
- 263/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères d'esters d'alcools non saturés avec des acides saturés tels que définis dans le groupe C08F 18/00 [2]
- 263/02 . sur des polymères d'esters vinyliques avec des acides monocarboxyliques [2]
- 263/04 . . sur des polymères d'acétate de vinyle [2]
- 263/06 . sur des polymères d'esters avec des acides polycarboxyliques [2]
- 263/08 . . Polymérisation de prépolymères de phtalate de diallyle [2]
- 265/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères d'acides monocarboxyliques non saturés ou de leurs dérivés tels que définis dans le groupe C08F 20/00 [2]
- 265/02 . sur des polymères d'acides, de sels ou d'anhydrides [2]
- 265/04 . sur des polymères d'esters [2]
- 265/06 . . Polymérisation d'esters acryliques ou méthacryliques sur des polymères de ces esters [2]
- 265/08 . sur des polymères de nitriles [2]
- 265/10 . sur des polymères d'amides ou d'imides [2]
- 267/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères d'acides polycarboxyliques non saturés ou de leurs dérivés tels que définis dans le groupe C08F 22/00 [2]
- 267/02 . sur des polymères d'acides ou de sels [2]
- 267/04 . sur des polymères d'anhydrides [2]
- 267/06 . sur des polymères d'esters [2]
- 267/08 . sur des polymères de nitriles [2]
- 267/10 . sur des polymères d'amides ou d'imides [2]
- 269/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant de l'oxygène faisant partie d'un hétérocycle tels que définis dans le groupe C08F 24/00 [2]
- 271/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant de l'azote tels que définis dans le groupe C08F 26/00 [2]
- 271/02 . sur des polymères de monomères contenant de l'azote faisant partie d'un hétérocycle [2]
- 273/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant du soufre tels que définis dans le groupe C08F 28/00 [2]
- 275/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant du phosphore, du sélénium, du tellure ou un métal tels que définis dans le groupe C08F 30/00 [2]
- 277/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères carbocycliques ou hétérocycliques tels que définis soit dans le groupe C08F 32/00, soit dans le groupe C08F 34/00 [2]
- 279/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant plusieurs liaisons doubles carbone-carbone tels que définis dans le groupe C08F 36/00 [2]
- 279/02 . sur des polymères de diènes conjugués [2]
- 279/04 . . Monomères vinylaromatiques et nitriles comme seuls monomères [2]
- 279/06 . . Monomères vinylaromatiques et esters méthacryliques comme seuls monomères [2]
- 281/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères de monomères contenant des liaisons triples carbone-carbone tels que définis dans le groupe C08F 38/00 [2]
- 283/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères prévus par la sous-classe C08G [4]
- 283/01 . sur des polyesters non saturés [4]
- 283/02 . sur des polycarbonates ou des polyesters saturés [2]
- 283/04 . sur des polycarbonamides, des polyesteramides ou des polyimides [2]
- 283/06 . sur des polyéthers, des polyoxyméthylènes ou des polyacétals [2]
- 283/08 . . sur des polyoxyphénylènes [2]
- 283/10 . sur des polymères contenant plus d'un radical époxyde par molécule [2]
- 283/12 . sur des polysiloxanes [2]
- 283/14 . sur des polymères obtenus par polymérisation avec ouverture du cycle de composés carbocycliques contenant une ou plusieurs liaisons doubles carbone-carbone dans le carbocycle, p.ex. les polycalcèneamères [2]
- 285/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères greffés préformés [2]
- 287/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères séquencés [2]
- 289/00** Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des composés macromoléculaires non prévus par les groupes C08F 251/00 à C08F 287/00 [2]

290/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des polymères modifiés par introduction de groupes aliphatiques non saturés terminaux ou latéraux [6]

- 290/02 . sur des polymères modifiés par introduction de groupes non saturés terminaux [6]
- 290/04 . . Polymères prévus par les sous-classes C08C ou C08F [6]
- 290/06 . . Polymères prévus par la sous-classe C08G [6]
- 290/08 . sur des polymères modifiés par introduction de groupes non saturés latéraux [6]
- 290/10 . . Polymères prévus par la sous-classe C08B [6]
- 290/12 . . Polymères prévus par les sous-classes C08C ou C08F [6]
- 290/14 . . Polymères prévus par la sous-classe C08G [6]

291/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des composés macromoléculaires prévus par plus d'un des groupes C08F 251/00 à C08F 289/00 [2]

- 291/02 . sur des élastomères [2]
- 291/04 . sur des macromolécules contenant des halogènes [2]
- 291/06 . sur des macromolécules contenant de l'oxygène [2]
- 291/08 . . sur des macromolécules contenant des radicaux hydroxyle [2]
- 291/10 . . sur des macromolécules contenant des radicaux époxyde [2]
- 291/12 . sur des macromolécules contenant de l'azote [2]
- 291/14 . sur des macromolécules contenant du soufre [2]
- 291/16 . sur des macromolécules contenant plus de deux atomes métalliques [2]
- 291/18 . sur des macromolécules irradiées ou oxydées (époxydées C08F 291/10) [2]

292/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation de monomères sur des substances inorganiques [3]

Polymères séquencés [2]

293/00 Composés macromoléculaires obtenus par polymérisation sur une macromolécule contenant des groupes capables d'amorcer la formation de nouvelles chaînes polymères rattachées exclusivement à une ou aux deux extrémités de la macromolécule de départ (sur des polymères modifiés par introduction de groupes non saturés terminaux C08F 290/02) [2]

295/00 Composés macromoléculaires obtenus par une polymérisation utilisant successivement des catalyseurs de types différents sans désactivation du polymère intermédiaire [2]

297/00 Composés macromoléculaires obtenus en polymérisant successivement des systèmes différents de monomère utilisant un catalyseur de type ionique ou du type de coordination sans désactivation du polymère intermédiaire [2]

- 297/02 . utilisant un catalyseur du type anionique [2]
- 297/04 . . en polymérisant des monomères vinylaromatiques et des diènes conjugués [2]
- 297/06 . utilisant un catalyseur du type de coordination [2]
- 297/08 . . en polymérisant des mono-oléfines [2]

299/00 Composés macromoléculaires obtenus par des interractions de polymères impliquant uniquement des réactions entre des liaisons non saturées carbone-carbone, en l'absence de monomères non macromoléculaires (en présence de monomères non macromoléculaires C08F 251/00 à C08F 291/00; impliquant d'autres réactions C08G 81/00) [2,6]

- 299/02 . à partir de polycondensats non saturés [2]
- 299/04 . . à partir de polyesters [2]
- 299/06 . . à partir de polyuréthanes [2]
- 299/08 . . à partir de polysiloxanes [2]

301/00 Composés macromoléculaires non prévus dans les groupes C08F 10/00 à C08F 299/00 [8]